



Vivre a l'année en camping car et etre sans adresse

Par **Van Meyel**, le **18/09/2010** à **12:07**

Bonjour,

etant actuellement locataire , je souhaiterais maintenant vivre a l'année dans mon camping car et de ce fait je rendrais mon logement a son proprietaire et me retrouverai sans adresse , ma question est : comment faire pour avoir une adresse pour l'administration : securité sociale , assurances , mutuelle , banque et impots .

d'avance merci

Par **mimi493**, le **18/09/2010** à **12:50**

Le camping a une adresse, et normalement a des casiers pour distribuer le courrier réceptionné. Donc vous avez une adresse, celui du camping

Par **Van Meyel**, le **18/09/2010** à **17:37**

merci beaucoup pour la reponse , mais moi ce que je souhaite c'est de ne pas etre dans un camping , mais etre toujours en voyage dans mon camping-car , un jour par ici un autre par là , voila ,

salutations et merci pour une réponse

Par **amajuris**, le **18/09/2010** à **18:23**

bjr,

à vous de trouver une adresse parmi votre entourage ou une boîte postale.

si vous possédez un camping car il doit y figurer une adresse de la même manière que vous devez déclarer un domicile pour votre assurance.

les gens du voyage et les marchands ambulants doivent se faire domicilier dans une commune de rattachement souvent au centre communal d'action social.

cdt

Par **Van Meyel**, le **19/09/2010** à **08:29**

Bonjour a tous

Un grand merci pour vos renseignements concernant la vie en camping-car

je vous souhaite bon courage et a bientôt

Salutations

Par **mimi493**, le **19/09/2010** à **15:02**

Vous devez demander le livret de circulation, document indispensable pour les gens du voyage.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Livret_de_circulation_\(France\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Livret_de_circulation_(France))

Par **Gpfn73**, le **13/01/2013** à **17:45**

bonjour Proffite de l'adresse actuelle pour établir une boîte au lettre ouvrir un compte à la poste qui est la seule banque non sectorisé donc pas de problème lors des changement de département prévoir taxe de séjours par perconne embarque en camping.

Moi par l'instabilité du travail et incompétence pôle emplois de fournir au plus rapidement les aides au déménagement.j'ai fini par vivre en camping-car sur les parck des entreprise qui m'enbauche et malgré un salaire en cdi les banque sont retissante et pénalisante par leurs longueurs de gestion.